

C nseil de Quartier

**Votre
compte
rendu**

RÉUNION DU JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021 - Salle du conseil de l'hôtel de ville

REVAISON

> Mot d'accueil

La réunion du conseil de quartier Revaision s'est déroulée **le 16 septembre dernier en mairie**. Depuis septembre 2020 et suite au renouvellement des conseils de quartier, ces derniers n'avaient pu se réunir en raison de la crise sanitaire. Cette réunion d'un format un peu exceptionnel était réservée principalement à l'élection des coprésidents habitants titulaires et suppléants. **En raison de la pandémie, nous n'avons pas pu ouvrir le conseil de quartier aux habitants.**

> Élections des coprésidents habitants



Les conseillers présents ont élu **M^{me} Gaëlle Marano**, coprésidente titulaire et **M. Florian Martin**, coprésident suppléant. Nous les félicitons. **Laurence Favier** reste coprésidente élue.

> Composition du conseil de quartier



Chaque conseil de quartier réunit au maximum 30 habitants volontaires et bénévoles.

Suite au dernier renouvellement, votre conseil de quartier est complet.

Si vous êtes intéressé et avez du temps à consacrer à votre quartier, vous pouvez proposer votre candidature en écrivant au service démocratie locale : democratielocale@mairie-saint-priest.fr. Pour cela, il faut résider dans le secteur Revaision.

> Composition du bureau



Membres du bureau :

Radia Benhaira, Elisabeth Eccidio, Claudine Eynard, Pierrette Lecerf, Nicole Lombard, Mimoun Nejjari, Violaine Simonnet, Anne-Marie Vella.

Le bureau est composé au maximum de 10 conseillers de quartier (les coprésidents habitants et élu en sont membres d'office et ne comptent pas dans l'effectif). Il est accompagné par le service démocratie locale et remplit le rôle d'interface avec la mairie. Il coordonne et impulse l'activité des groupes de travail qui accompagnent, par un partage d'idées d'intérêt général, l'amélioration du cadre de vie des habitants de leur quartier. Il suit la mise en place et la réalisation des projets, et implique les conseillers dans les actions et les événements du conseil de quartier et de la Ville.

Le saviez-vous ? Vous pouvez poser vos questions ou soumettre vos suggestions aux membres du bureau en utilisant la boîte à idées située à la maison des projets (40 place Charles Ottina) mais également ce formulaire hébergé sur le site de la Ville : <https://www.ville-saint-priest.fr/vie-citoyenne/les-conseils-de-quartier>

> Retour sur les groupes de travail

Plusieurs groupes de travail interquartiers ont été mis en place. Parmi les thématiques traitées :

l'événementiel, qui consiste à réfléchir à l'organisation (avec les services de la Ville) de manifestations pour animer les quartiers et rassembler les familles.

C'est le cas de la 2^e édition du concours d'illuminations de maisons et de balcons (Saint-Priest en lumières) qui accueillera cette année les vitrines de commerçants participants (avec le soutien de l'association des commerçants et artisans et de l'Office du commerce). Vous pouvez vous inscrire en ligne (rendez-vous sur cette page pour plus d'informations : <https://www.ville-saint-priest.fr/actualite-detail/concours-dilluminations>).



> Points abordés lors du conseil

- Quelques conseillers de quartier représentent les 8 secteurs de la ville lors de commissions gérées par le service urbanisme, comme la commission patrimoine ou bien la commission antennes relais. Il est noté la nécessité de faire apparaître notamment auprès des promoteurs un certain nombre de règles permettant une plus grande harmonie.

- Les conseillers de quartier habitant le nouveau Revaion insistent sur les difficultés causées au quotidien par le fait que la voirie n'est pas encore rétrocedée à la Métropole. Des problèmes de stationnements et de manque d'entretien sont notamment signalés. Cette situation devrait s'améliorer suite à une réunion qui a été organisée par la Ville avec les riverains et M. le maire, sur site, le 11 octobre dernier.

- Quelques collégiens profitent de leurs trajets maison/collèges pour importuner les habitants. Nous verrons dans les mois à venir si le comportement des collégiens nécessite une action telle que celle mise en place avec les autres collèges de la commune. M. le maire et le responsable de la police municipale sont intervenus au collège le jeudi 14 octobre pour rappeler à l'ensemble des collégiens leurs règles et devoirs.

- De plus en plus d'incivilités sont relevées (passage au feu rouge sur des carrefours accidentogènes, ou non respect du sens unique sur rue des Garennes), et ce malgré le renfort des équipages de police.

La Ville reste vigilante : grâce aux caméras, la police municipale interpellé très souvent. Il est rappelé que les caméras fonctionnent en permanence, que la vidéo-verbalisation existe sur la commune mais n'est pas généralisée.

> Boîte à lire

- Une boîte à lire est un box implanté dans un lieu fréquenté mettant gratuitement à disposition des passants une sélection de livres qu'ils peuvent emprunter, échanger, récupérer...



La boîte à lire de votre quartier est située place Jean Moulin. Elle fonctionne très bien grâce au suivi des dépôts et des retraits de livres qui est assuré par les conseillers de quartier. Il est envisagé, une fois par an, de créer un temps fort avec la médiathèque ou les centres sociaux autour des différentes boîtes à lire déployées sur le territoire.

> Actions du conseil de quartier

Aménagement du chemin des Carres de la rue du Dauphiné à la rue Paul Claudel



La première partie du chemin (Dauphiné chemin de Revaion) est actuellement en travaux, vous pourrez profiter très prochainement d'une voie verte aménagée de candélabres solaires, de haies bocagères et d'arbustes, de nichoirs à oiseaux, de corbeilles et d'autres aménagements.



Afin d'apaiser l'inquiétude des parents d'élèves, la deuxième partie du chemin (chemin de Revaion Paul Claudel) a été sécurisée avant l'ouverture du collège par des candélabres solaires, le sol a été stabilisé et des corbeilles ont été installées.

Une nouvelle traversée d'environ 1.5 km vient s'ajouter à la liste des chemins ruraux de la ville. Les conseillers de quartier organiseront en 2022 un temps festif sur site pour passer un moment convivial avec vous.

Découvrez toutes les sentiers balisés de la commune sur <https://www.ville-saint-priest.fr/decouvrir/escapades-nature>

Visites de terrain

Les conseillers organisent périodiquement des visites dans votre quartier, le but étant de faire des constats sur les améliorations à apporter, d'y découvrir les évolutions et d'apprécier les aménagements réalisés. Si vous souhaitez participer à ces visites, n'hésitez pas à le

faire savoir en déposant votre demande dans la boîte à idées qui est en ligne sur le site de la Ville ou dans celle de la maison des projets (qui est située 40 place Charles Ottina).

Participation des conseillers à l'action Récup' & Fabrik

Parmi les activités de votre conseil de quartier, figure leur participation aux différents événements de la Ville. Par exemple le 23 octobre, les conseillers se sont mobilisés pour organiser un ramassage des déchets autour du parc Mandela et sensibiliser les participants sur la question de la propreté urbaine. On compte sur vous pour l'édition 2022.

> À vos agendas pour les fêtes de fin d'année !

Distribution de lampions et défilé

Vos conseillers de quartier vous donnent une nouvelle fois rendez-vous le jeudi 2 décembre, à l'espace Porte-Joie, place Jean Moulin, à partir de 17h30 pour distribuer des lampions aux enfants. Le défilé se fera en partenariat avec l'équipe du Théâtre Théo Argence et la compagnie Fai. Des personnages féériques déambuleront en musique avec les familles pour revenir sur la place Jean Moulin où les conseillers de quartier les attendront pour distribuer chocolats / vin chaud, et friandises.

Marché de Noël

Du 8 au 19 décembre, sur l'Esplanade des Arts (proche place Buisson).

> À venir en 2022

Assemblée de quartier

Elle aura lieu sur le premier trimestre 2022. La date exacte vous sera communiquée en temps voulu à travers une invitation dans votre boîte aux lettres et un article dans le magazine *Couleurs* du mois de janvier 2022. C'est une occasion de réunir les habitants du quartier, de leur présenter une rétrospective des actions qui ont été menées, et de rencontrer M. le maire et les élus. Nous en profiterons pour fêter tous ensemble le lancement des 20 ans des conseils de quartier.

Prochains conseils de quartier

Ils auront lieu en avril et septembre. Les dates vous seront communiquées sur le magazine *Couleurs* des mois de mars et juillet 2022 ainsi que sur le site de la Ville.

VILLE DE
SAINT-PIEST

Contact mairie « Conseils de quartier » :

Marc Giangreco

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratilocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier « Revaion » c'est...

29 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

AURÈLE C., BENCHIKH A., **BENHAIRA R.**, BOUDJAADAR

F., BOURELLY D., BOUZAIKA C., BRUNET L., DAMET E.,

ECCIDIO E., EYNARD C., EYNARD M., GREFFIER A., HAJJAT

J., KHOUFACHE S., LAVAL C., **LECERF P.**, LIABEUF M., **LOMBARD N.**, **MARANO G.**, **MARTIN F.**,

MUTTER I., **NEJJARI M.**, PESSONNEAUX S., REYNAUD P., **SIMONNET V.**, TABOURET R.,

VELLA A.-M., VIRET F., ZENINA M.

